

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur  
Roullet –  
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

**Certification Qualiopi au  
titre de la catégorie  
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
  - Validation des acquis de l'expérience
  - Formation continue
- N°QUA2109AocHUSS du  
31/12/2021 au 30/12/2024  
(sous réserve de l'audit de surveillance)

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'USSEL.

**La rentrée aura lieu le :**

**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 à 9h00.**

**Dossier administratif**

**Ces documents sont à retourner à l'I.F.S.I. selon le calendrier établi**

1 dossier administratif formation infirmière ci-joint, **à renseigner**

1 chèque de 170€ (droits d'inscription) à l'ordre du trésor public

1 demande de carte d'étudiant(e) ci-jointe, **à renseigner**

1 photocopie du Baccalauréat, (pour ceux qui ne l'ont pas fourni)

L'attestation d'acquittement de la CVEC (voir ci-après)

1 photocopie recto-verso de la carte d'identité **et** du livret de famille

1 photo d'identité récente. (pas de photocopie) (indiquez votre nom au verso)

**3 R.I.B. au nom de l'étudiant** (originaux, surtout pas de photocopie)

1 photocopie de la carte grise du véhicule utilisé par l'étudiant pour les déplacements en stage

1 photocopie de l'attestation d'assurance du véhicule

1 attestation d'assurance Responsabilité civile au nom de l'étudiant

1 photocopie lisible de la carte vitale **et** de l'attestation

Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers

Attestation d'admission à télécharger sur parcoursup



### Sécurité sociale

Aucune démarche à effectuer.

Les étudiants conservent la prise en charge de leurs frais de santé par l'organisme qui s'en occupait jusqu'alors en tant qu'assurés en leur nom propre.

### Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

La loi ORE du 8 mars 2018 oblige à une Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de **100 €**.

Chaque étudiant en **formation initiale** dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son **attestation d'acquiescement de la contribution** vie étudiante et de campus par paiement **avant** de s'inscrire dans son établissement d'affectation, soit l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'USSEL.

Ne sont pas concernés par ce paiement :

Les étudiants dont la formation est prise en charge par leur employeur ou par un organisme collecteur (ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION, FONGECIF, ...)

Les étudiants rémunérés par Pôle Emploi

Les étudiants qui seront boursiers pourront être remboursés sur présentation d'une notification de bourse pour l'année 2023- 2024.

Les démarches se font en ligne : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

### Bourse d'études

Une bourse d'études peut être accordée par le Conseil Régional (décret du 3 mai 2005). Cette attribution est sous conditions de ressources.

La campagne des bourses sanitaires et sociales pour les formations démarrant à partir de septembre 2023. La campagne débutera début juin 2023

**Informations et dépôt des demandes en ligne sur le site :**

<http://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/>

### Repas

Vous avez la possibilité de prendre vos repas de midi au self du Centre Hospitalier d'USSEL au tarif étudiant. Prévoir un chèque à l'achat de votre carte, le jour de la rentrée.

### Tenues

Les blouses sont fournies par le Centre Hospitalier d'USSEL. Pour l'achat des chaussures et du petit matériel des précisions seront données le jour de la rentrée.

Nous vous demandons de bien vouloir vous munir d'une clé USB, certains cours étant à votre disposition sur informatique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice, F. GIRARD



**Niveau d'études :**

Titulaire d'un diplôme ou titre homologué au niveau IV :

Du Baccalauréat : Série

Année / / / /

D'un autre diplôme ou titre : \_\_\_\_\_

J'autorise l'institut à publier mes nom et prénom sur Internet dans la cadre de la diffusion des résultats :

OUI  NON

*Les données administratives seront utilisées dans le cadre d'enquêtes régionales conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifié. En cas de refus de votre part, le signaler au secrétariat lors du dépôt de votre dossier.*

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document :

A \_\_\_\_\_, le / /

Signature du candidat :

Signature des parents (candidats mineurs)

**RECAPITULATIF** des Documents à fournir **obligatoirement** avant d'entrée en formation

- |   |                          |  |
|---|--------------------------|--|
| Fiche de renseignements   | <input type="checkbox"/> |  |
| Fiche étudiant (Ressources humaines)                                      | <input type="checkbox"/> |  |
| Demande de carte étudiante  | <input type="checkbox"/> |  |
| Attestation acquittement CVEC   | <input type="checkbox"/> |  |
| Chèque de 170 €   | <input type="checkbox"/> |  |
| 3 RIB au nom de l'étudiant  | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie carte d'identité   | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie livret de famille  | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie BAC  | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie JDC  | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie carte grise  | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie assurance véhicule   | <input type="checkbox"/> |  |
| 1 Photo d'identité  | <input type="checkbox"/> |  |
| Attestation responsabilité civile professionnelle*                        | <input type="checkbox"/> |  |
| Photocopie carte vitale et de l'attestation                               | <input type="checkbox"/> |  |
| Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers | <input type="checkbox"/> |  |
| Traduction du diplôme (bac) pour les candidats étrangers                  | <input type="checkbox"/> |  |

**\* Attestation sur laquelle il est précisé par l'assureur que vous êtes couvert lors de vos stages notamment en milieu hospitalier**

## FICHE ETUDIANTS (ressources humaines)

### ❖ Coordonnées personnelles

NOM :

NOM Epouse :

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

☎ :

E-MAIL :

N° DE SECURITE SOCIALE :

### ❖ Compte bancaire ou postal (Joindre un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE)

N° DE COMPTE :

N°IBAN :

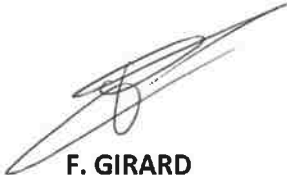
N°BIC :

BANQUE :

**INSTITUT DE FORMATION  
EN SOINS INFIRMIERS**

Centre Hospitalier  
19208 USSEL CEDEX  
Tél. 05 55 96 40 23 - Fax 05 55 96 42 09  
[ifsi@ch-ussel.fr](mailto:ifsi@ch-ussel.fr)

La Directrice,



**F. GIRARD**

## A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

### Demande de carte d'étudiant

1<sup>ère</sup> année de Soins Infirmiers     2<sup>ème</sup> année de Soins Infirmiers     3<sup>ème</sup> année de Soins Infirmiers  
(Cocher une case)

Nom de famille \_\_\_\_\_

Nom d'usage \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_ **Identifiant National Etudiant \*** \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Code Dépt/Pay \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_ (cocher une case)

Situation de famille     1 – Seul sans enfant     2 – Couple sans enfant    3 – Seul avec enfant(s)    4 – Couple avec enfant(s)

Année 1<sup>ère</sup> inscription dans l'enseignement supérieur français \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Année 1<sup>ère</sup> inscription dans une université française publique \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

A renseigner si vous  
avez déjà été  
inscrit(e) dans une  
université française

**BACCALAUREAT OU EQUIVALENT** Année d'obtention : \_\_\_\_\_ Série \_\_\_\_\_ Dépt \_\_\_\_\_

**ADRESSE FIXE** (ou adresses des parents)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

téléphone en France (fixe) \_\_\_\_\_

**ADRESSE PERSONNELLE (2022-2023)**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone en France (fixe) \_\_\_\_\_ (portable) \_\_\_\_\_

Aide

\* Identifiant National Etudiant (INE) ou BEA : pour les bacheliers de France Métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « numéro BEA » (10 caractères alphanumériques + 1 clé). En cas de perte, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine. Les bacheliers du Limousin peuvent téléphoner aux numéros suivants, en fonction du département de scolarisation de leur année de terminale :

05.55.11.43.04 (Haute-Vienne)    05.55.11.43.05 (Creuse)    05.55.11.43.61 (Corrèze)

Exceptions : (bacheliers avant 1994, étudiants étrangers ou bacheliers agricoles). Ces étudiants s'inscrivant pour la première fois dans l'enseignement supérieur n'ont pas d'INE.

A quoi sert la carte ?

Identification en tant qu'étudiant

Emprunt de document aux Bibliothèques Universitaires et municipales

Paiement des repas aux restaurants universitaires du Limousin et de la Région Poitou-Charentes

Réalisation de vos achats dans les points d'acceptation Monéo. Vous pouvez donc payer vos achats chez les commerçants affiliés MONEO partout en France, ainsi que sur un certain nombre de distributeurs automatiques (boissons, timbres, billets de TER, ...) et d'horodateurs reconnaissables grâce au logo

De nouveaux services seront progressivement disponibles grâce à cette carte à puce numérique : paiement des photocopies, accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (laboratoires de recherche, parkings, etc)